



POUR BIEN GRANDIR LES GARDERIES PUBLIQUES

Portrait de l'Ontario

Services de garde publics et éducation préscolaire

L'Ontario est la seule province canadienne dotée d'un vaste réseau de services de garde publics pour les enfants âgés de zéro à six ans. Les services de garde publics ont vu le jour en Ontario durant la Deuxième Guerre mondiale quand les gouvernements fédéral et provincial ont ouvert des garderies publiques subventionnées, dont certaines étaient exploitées par des municipalités. En 2007, vingt-sept des quarante-sept municipalités ou administrations régionales de l'Ontario exploitaient soit une garderie soit une agence de services de garde en milieu familial soit les deux.

En janvier 2010, 4 p. cent des places réglementées étaient dans les garderies publiques. Par exemple, la Ville de Toronto exploite cinquante-sept garderies et une agence de services de garde en milieu familial qui encadre et soutient des éducatrices en milieu familial assujetties à la loi provinciale sur les services de garde. En 1992, les commissions scolaires ontariennes ont obtenu l'autorisation d'exploiter des services de garde réglementés, mais très peu le font à ce jour.

Pourquoi des programmes publics d'éducation préscolaire et de garde à l'enfance?

La plupart des gens ne pensent pas que les garderies communautaires sans but lucratif sont « privées », mais elles le sont. C'est parce que la responsabilité pour leur mise sur pied et leur gestion revient à des groupes de parents ou des organismes bénévoles plutôt qu'à des instances comme des municipalités ou des commissions scolaires. Presque tous les modes de prestation de services de garde réglementés au Canada sont privés et s'appuient sur des services de garde à but lucratif et sans but lucratif. Et, aujourd'hui, il se dessine une tendance inquiétante au Canada : une prolifération des garderies commerciales. Dans certaines provinces, pratiquement toutes les nouvelles places sont à but lucratif.

Les enfants et leurs familles seraient bien mieux servis dans un système public fusionnant éducation préscolaire et services de garde – en d'autres termes, des programmes d'éducation préscolaire et de garde à l'enfance financés par l'État et principalement exploités par les municipalités ou les autorités scolaires.

Voici ce qu'un système public bien conçu peut faire :

- Intégration des programmes d'éducation préscolaire et de maternelle.
- Accessibilité accrue et inclusion des familles – sans égard à l'endroit où elles habitent, leur langue, leur origine ou leurs capacités.
- Qualité des services plus constante.
- Faibles tarifs ou gratuité – tous les parents ont les moyens d'offrir des services de garde de qualité à leurs enfants.
- Planification des services et responsabilité envers la collectivité.

Ce que nous voulons

Notre vision est celle d'un système public en vertu duquel chaque enfant a accès à un programme qui fusionne éducation préscolaire et service de garde. La recherche et l'expérience démontrent que les systèmes fondés sur un mode privé de prestation et de financement des services de garde ne sont pas propices à la création de programmes d'éducation préscolaire et de garde à l'enfance intégrés et de bonne qualité.

Appuyez les services de garde publics. C'est la voie à suivre pour se doter de services où il fait bon grandir.



Il existe une autre forme d'éducation préscolaire offerte dans le secteur public. Il s'agit de la maternelle accessible à tous les enfants âgés de quatre et cinq ans et offerte dans le système d'éducation publique. La maternelle est un programme de garde à temps partiel puisqu'elle ne répond pas aux besoins des parents qui travaillent à temps plein. La maternelle est offerte soit une partie de la journée tous les jours, soit une pleine journée d'école en alternance soit une pleine journée d'école tous les jours.

En 2010, le gouvernement provincial a commencé à honorer sa promesse électorale de 2007 qui consistait à instaurer au sein du système d'éducation publique des programmes d'apprentissage à temps plein conjuguant services de garde et maternelle pour tous les enfants âgés de quatre et cinq ans. Ces programmes font partie d'une politique intégrée pour les enfants âgés de zéro à douze qui sera mise en œuvre graduellement sur plusieurs années.¹

Qui fournit les services de garde?

La majorité des services de garde réglementés en Ontario sont offerts par des organismes publics (municipalités) et privés. En 1998, le secteur à but lucratif (BL) regroupait 16,9 p. cent de toutes les places en services de garde, son pourcentage le plus bas après une décennie, soit de 1985 à 1995, de politiques favorables à l'expansion dans le secteur sans but lucratif (SBL). Depuis, le secteur BL a augmenté considérablement sa part du marché. En

TABLEAU 1
Distribution des places en garderie par secteur - 2008

Secteur	Places
Sans but lucratif	179 071*
À but lucratif, commercial	57 917
% à but lucratif	24,4 %

* Sont comprises les places des garderies municipales. On ne connaît pas pour le moment le nombre de places en garderie municipale. En 1998 cependant, les garderies municipales comptaient 18 143 places.

GRAPHIQUE 1
Distribution des garderies réglementées par secteur, Ontario - 2008

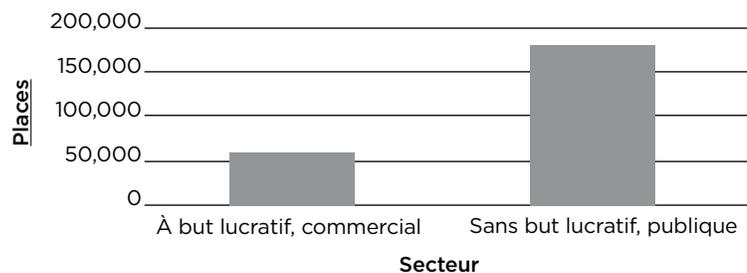


TABLEAU 2
Distribution des garderies réglementées par secteur et pourcentage dans le secteur à but lucratif

Année	1992	1995	1998	2001	2004	2006	2008
Sans but lucratif/municipal	97 185	103 373	138 899	143 522	146 786	161 233	179 071
À but lucratif	30 644	25 582	28 191	29 613	40 345	48 894	57 917
% à but lucratif	24,0	19,8	16,9	17,1	21,6	23,3	24,4

¹ cf. www.edu.gov.on.ca/apprentissagedesjeunesenfants/index.html pour le rapport de mise en œuvre du conseiller du premier ministre en matière d'apprentissage des jeunes enfants et www.cupe.on.ca/doc.php?document_id=853&lang=en pour la position du SFCP – Ontario sur le plan Pascal



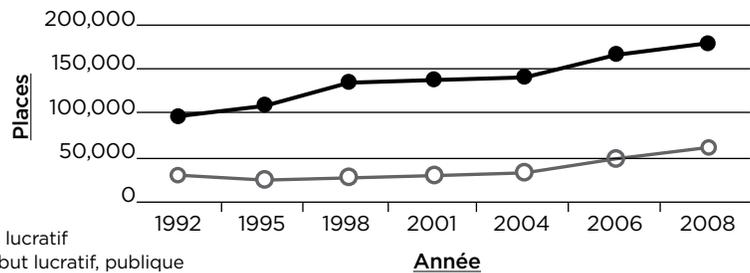
2008, il représentait 24,4 p. cent de toutes les places en garderie (57 917 places). De 2006 à 2008, environ 35 p. cent de l'augmentation du nombre de places en garderie est survenu dans le secteur BL.

L'Ontario compte beaucoup de chaînes de garderies commerciales, depuis les petites chaînes de trois, quatre ou cinq garderies privées à des chaînes beaucoup plus grandes. Pour en connaître davantage sur ces chaînes, consultez la section « Les principaux acteurs du secteur à but lucratif ».

Politique de financement provinciale

- Le budget provincial total affecté aux services de garde réglementés (2007-2008) : 780 400 000 \$.
- Les subventions pour frais de garde sont versées directement aux services de garde à but lucratif et sans but lucratif à moins d'une politique municipale interdisant de consentir des fonds publics au secteur commercial.
- Les subventions salariales sont accordées au personnel des services de garde à but lucratif et sans but lucratif à moins d'une politique municipale interdisant de verser des fonds publics au secteur commercial.
- Les allocations d'Ontario au travail peuvent être utilisées pour défrayer le coût des services de garde BL et SBL réglementés, des modes de garde non régis ou de solutions de rechange (p. ex. colonie de vacances, programmes supervisés d'aide aux devoirs, programmes récréatifs).

GRAPHIQUE 2
Distribution des places en garderies réglementées par secteur,
Ontario - 1992-2008



D'intérêt historique

1974

Pressée en ce sens par le président de Mini-Skool (une chaîne canadienne de garderies à cette époque), la Secrétaire pour le développement social de l'Ontario, Margaret Birch propose de réduire les ratios éducatrices-enfants stipulés dans la *Loi sur les garderies*. Mais suivant de vives protestations dans le milieu des services de garde, le conseil consultatif sur les garderies, nommé par le gouvernement provincial, recommande de ne pas réduire les normes.

1987

Les libéraux au pouvoir s'engagent à adopter « une politique intégrée reconnaissant aux garderies le statut de service public de base plutôt que de programme d'aide sociale » et annoncent de nouveaux fonds pour développer le secteur sans but lucratif. Dans les années qui suivent, les services de garde SBL se développent considérablement. Le gouvernement met en œuvre un programme de financement direct visant la bonification des salaires dans les garderies SBL (les garderies commerciales existantes reçoivent 50 p. cent de la subvention

tandis que les garderies BL nouvellement ouvertes n'y ont pas droit). Une politique prévoyant l'aménagement de garderies SBL dans toutes les écoles nouvellement construites est mise de l'avant.

1990

Un gouvernement NPD est élu. Il promet un système universel de garderies sans but lucratif financé à même les fonds publics. Malgré de nombreuses consultations et beaucoup de travail, le système ne voit pas le jour. De plus, le gouvernement nouvellement élu promet d'étendre la *Loi sur l'équité salariale*, adoptée par l'ancien gouvernement, aux secteurs d'emplois à prédominance féminine, comme le secteur des services de garde.

1991

Le gouvernement met en œuvre un « programme de conversion » pour transformer les garderies BL en garderies SBL. Le gouvernement crée également un programme de bonification salariale pour les employées des services de garde SBL, un « acompte » en quelque sorte sur l'équité salariale.



1992

Le gouvernement provincial lance une vaste étude sur la petite enfance et l'éducation préscolaire, à savoir l'intégration des services de garde et de la maternelle pour les enfants âgés de quatre et cinq ans au sein du système d'éducation publique.

1993

Le gouvernement crée un nouveau mécanisme pour assujettir les secteurs d'emplois à prédominance féminine aux dispositions de la *Loi sur l'équité salariale* en établissant un système de comparaison avec des emplois pourvus par des hommes. L'exercice s'applique aux garderies SBL et BL, mais seules les garderies SBL sont admissibles aux subventions salariales.

1995

Un gouvernement conservateur est élu. Il promet de renverser les réformes, c'est-à-dire d'abolir le programme de conversion et l'initiative d'éducation préscolaire (tout juste amorcée), de mettre fin à la politique limitant au secteur sans but lucratif les nouvelles subventions et d'éliminer les fonds accordés au secteur sans but lucratif pour l'équité salariale. Cette dernière mesure est renversée par les tribunaux en vertu de dispositions de la *Charte des droits et libertés*.

2003

Un gouvernement libéral est élu et promet de mettre en œuvre le programme Meilleur départ pour les enfants âgés de quatre et cinq ans, une sorte de prolongement du système d'éducation publique.

Le gouvernement autorise le versement des subventions pour les salaires aux garderies BL en transférant la responsabilité aux municipalités et administrations régionales. En 2004, quelques municipalités (Toronto, Ottawa,

Sudbury, Peel et Waterloo) décident d'accorder des fonds publics uniquement aux garderies publiques, aux services de garde sans but lucratif et aux garderies BL déjà existantes. En 2009, Waterloo n'a pas renouvelé le moratoire imposé au secteur commercial.

2007

Suivant sa réélection, le gouvernement provincial nomme Charles Pascal comme conseiller en éducation préscolaire. Sa tâche est de concevoir et de mettre en œuvre un plan pour instaurer la nouvelle politique d'apprentissage pour les jeunes enfants.

2009

Dans son rapport, Charles Pascal recommande d'adopter pour les enfants de quatre et cinq ans un modèle homogène d'apprentissage préscolaire. Pour ce faire, il propose de fusionner les services de garde et la maternelle au sein du système d'éducation publique. Il recommande également de réorganiser les services de garde pour les enfants âgés de zéro à trois ans. L'expansion du réseau des services de garde pour ce groupe d'âge se ferait par l'intermédiaire de centres de l'enfant et de la famille (CEF) relevant des municipalités, des commissions scolaires, des établissements d'enseignement postsecondaire et des organismes communautaires – hébergés préférentiellement dans les écoles. Le rapport propose des programmes de journée d'école prolongée pour les enfants âgés de six à huit ans et des programmes parascolaires pour les neuf-douze ans. Monsieur Pascal a également recommandé de créer une direction de la petite enfance au sein du ministère de l'Éducation dont relèveraient à l'échelle provinciale les programmes d'apprentissage pour les enfants âgés de zéro à huit ans.

2010

À l'hiver 2010, le gouvernement provincial lance la première phase de sa nouvelle politique. En septembre prochain, près de six cents écoles mettront en œuvre des programmes d'apprentissage préscolaire à temps plein pour les quatre-cinq ans.²

Suivant l'annulation par le gouvernement Harper, en 2005, des ententes bilatérales entre le gouvernement fédéral libéral et les provinces en matière de services de garde, les transferts fédéraux aux provinces pour les services de garde ont été considérablement diminués. Le gouvernement de l'Ontario n'a pas remplacé les sommes manquantes. Cette situation, conjuguée aux pressions financières considérables engendrées par le déplacement des quatre-cinq ans vers les programmes d'apprentissage à temps plein dans les écoles, a créé une crise dans le secteur des services de garde de l'Ontario. La Ville de Windsor a décidé de fermer toutes ses garderies municipales et des municipalités un peu partout en Ontario envisagent de réduire le nombre de places subventionnées et d'effectuer d'autres compressions dans les services.

Recherche pertinente sur la qualité

Dans une étude réalisée en 2008, s'appuyant sur les données de la Ville de Toronto sur la qualité des services de garde, l'économiste Gordon Cleveland a trouvé que les garderies sans but lucratif et les garderies municipales étaient de meilleure qualité que les garderies à but lucratif et que les garderies municipales offraient des services de qualité supérieure aux autres. Il a recommandé que « la Ville de Toronto maintienne sa

² cf. www.ontario.ca/fr/initiatives/early_learning/ONT06_018885 pour le rapport de M. Pascal et www.edu.gov.on.ca/apprentissagedesjeunesenfants/index.html pour la page du ministère de l'Éducation sur l'apprentissage préscolaire.



politique de 2004 visant à encourager la croissance dans le secteur SBL en limitant aux seuls établissements SBL toutes nouvelles ententes d'achat de services ou d'accroissement de services ». Cette étude a corroboré, à l'aide de données locales, les résultats de nombreuses autres études selon lesquelles les services offerts dans les garderies BL sont généralement de qualité inférieure.³

Les principaux acteurs du secteur à but lucratif⁴

Le secteur à but lucratif en Ontario est composé de garderies indépendantes, parfois exploitées par leur propriétaire, de petites chaînes de garderies locales, de chaînes strictement ontariennes comme Peekaboo, de chaînes avec des succursales dans plusieurs provinces (comme Kids & Company et Kinderville) et de chaînes internationales avec des installations au Canada (comme Bright Horizons et Mini-Skool).

Le secteur à but lucratif est représenté par l'Association of Day Care Operators of Ontario. L'ADCO, fondée en 1977, est porte-parole du secteur BL et intervient dans les dossiers politiques fédéraux provinciaux. Selon le registre fédéral des lobbyistes, en 2007 et en 2008, l'ADCO a retenu les services de Terence Young (aujourd'hui le député fédéral conservateur d'Oakville) de Policy Alliance Inc. pour faire du démarchage auprès des députés fédéraux et les encourager à voter contre le projet de loi C-303 (*Loi sur les services de garde à l'enfance*).

Allan Rewak de Pathway Group est un autre lobbyiste, qui a été actif en 2009 pour le compte des garderies commerciales. Il s'est inscrit au registre des lobbyistes de l'Ontario pour le compte d'Educare/Canadian Educational Property Group (cf. plus loin), d'ADCO et de Kids & Company.

La chaîne nationale Kids & Company, dont le siège social est en Ontario, a également engagé un lobbyiste fédéral en 2006 et 2007 pour « surveiller les politiques fédérales de services de garde et exercer des pressions ». En 2006, Victoria Sopik, propriétaire de Kids & Company, était membre d'un comité consultatif sur les services de garde créé par le gouvernement fédéral.

Chaînes de garderies en Ontario

Aux fins de ce document, par chaîne de garderies, on entend une entreprise de services de garde qui possède plusieurs installations dans divers endroits et qui constituée en société à but lucratif en vertu de la *Loi sur les personnes morales*. Et par société/compagnie à but lucratif, on entend « une entreprise de services de garde privée exploitée par un individu, un partenariat ou une compagnie/corporation avec ou sans actionnaires, et habituellement constituée en vertu d'une loi provinciale. Les garderies commerciales peuvent faire des profits à redistribuer à leurs propriétaires ».⁵

Le secteur à but lucratif en Ontario comprend beaucoup de chaînes de garderies. Il s'agit de chaînes qui ont des activités dans plusieurs provinces; de chaînes dont les activités sont

uniquement en Ontario et qui ont des installations dans plusieurs endroits ou dans quelques-uns seulement; des garderies appartenant à un seul propriétaire; et des succursales canadiennes de chaînes internationales.

Il existe aussi une catégorie de garderies dites « fausses sans but lucratif ». Ce sont des garderies incorporées sans but lucratif en vertu de la *Loi sur les personnes morales*, mais qui génèrent des profits pour leurs propriétaires/exploitants/entrepreneurs. Les chaînes qui correspondent à cette définition comptent parfois quelques garderies seulement et parfois beaucoup, jusqu'à cinquante.

Une dernière structure pertinente est celle des organismes sans but lucratif, voire de bienfaisance, qui gèrent plusieurs installations ou détiennent plusieurs permis à des fins sociales et éducatives plutôt qu'à des fins de profit.

Ce rapport s'intéresse aux chaînes de garderies constituées en société et dont l'objet est de faire du profit.

Chaînes ayant des activités dans plusieurs provinces

Kinderville Group

Propriétaire : Manishi Sagar

Le groupe Kinderville comprend Kinderville et les franchises Children's Universe.

Cinq installations en Ontario (Ottawa et London); partie d'une chaîne de plus de vingt garderies au Québec, en Ontario et dans les Émirats arabes unis. Le groupe est également propriétaire d'écoles privées et de colonies de vacances.

³ Les évidences de la recherche sur certains aspects choisis des programmes de service de garde à but lucratif et à but non-lucratif. Une bibliographie (2008) de Childcare Resource and Research Unit. Disponible sur le web à www.childcarecanada.org/pubs/other/privatize/profit_nonprofit_research.pdf

⁴ Les renseignements dans cette section proviennent des meilleures sources de données publiques disponibles. Tous les efforts ont été faits pour s'assurer que ces renseignements sont exacts et complets. Il est possible que toutes les chaînes de trois garderies ou plus n'apparaissent pas. Notre définition de « chaîne » n'inclut pas les propriétés de deux garderies.

⁵ Friendly, Doherty et Forer, 2002



Kinderville figure sur la liste du “top 50” dans le rapport annuel sur les garderies BL du *Child Care Information Exchange* (États-Unis).

Sites web : www.childrensuniverse.net et ottawa.kinderville.com

Kids & Company Ltd.

Propriétaires : Victoria Sopik, Jennifer Nashmi et un bailleur de fonds inconnu.

Dix-huit installations en Ontario et vingt-six à l'échelle du pays.

Groupes d'âge : trois mois à douze ans

Revenus en 2008 : 13 748 614 \$ (selon la liste 2008 du Top 100 des femmes entrepreneures au Canada publiée dans le *Canadian Business Magazine*)

Kids & Company se spécialise dans les services de garde parrainés par l'employeur. La société se sert de ses garderies pour générer des contrats de membres avec des entreprises. Actuellement, plus de 250 employeurs ont conclu de telles ententes. En vertu de ces contrats de membres, Kids & Company offre aux parents des services de garde d'appoint flexibles dans ses garderies et garantit une place (habituellement à tarif régulier) aux employés. Dans certaines villes, des services aux personnes âgées sont également offerts en vertu d'un partenariat avec First Health Care. En Ontario, certaines garderies du réseau Kids & Company n'acceptent pas d'enfants subventionnés.

En 2006, Kids & Company a retenu les services de la firme de lobbyistes Hill et Knowlton pour « communiquer avec le bureau du premier ministre, le bureau du conseil privé, le ministère des Finances du Canada, RHDC (Ressources humaines et développement des compétences Canada) et des députés fédéraux ».

Par ailleurs, Victoria Sopik, fondatrice de l'entreprise, a été nommée à un comité consultatif sur les services de garde à l'enfance créé par le ministre.

La revue *Profit* a classé l'entreprise au 2^e rang des cinquante sociétés les plus lucratives en 2005. En 2006 la revue indiquait que le but de Madame Sopik était « d'exploiter cinquante garderies générant des recettes annuelles de 50 millions de dollars d'ici 2011 ».

Site web : www.kidsandcompany.ca

Chaînes de six installations ou plus uniquement en Ontario

605061 Ontario Ltd. (exploitant)

La société exploite dix garderies sous divers noms: Between Friends (Unionville); Circle of Friends (Richmond Hill); Friends – services de garde scolaire (Stouffville); Glad Park Child Care – services de garde scolaire (Stouffville); Pals (Markham); Best Friends – services de garde scolaire (Aurora); Blossoms (Unionville); Friendships (Markham); Pastimes – services de garde scolaire (Markham); et Rainbows Day Care (Markham)

Centres for Early Learning

Exploitant : le groupe Foray (président, Azam Bhaloo; directrice générale, Amina Bhaloo)

Neuf installations à Toronto

De plus, Foray possède des écoles Montessori à Nobleton, Alliston, Milton, Bond Head et Whitbey qui reçoivent des enfants aussi jeunes qu'un an.

Foray se décrit comme « société de gestion en éducation. Selon son site web, la filiale située à Markham offre depuis 1975 des services d'éducation, d'apprentissage préscolaire, d'alimentation, de consultation en RH, d'investissements immobiliers

et de placements en actions ». En font partie Centres for Early Learning, Food for Tots (traiteur pour enfants), Sentient (dotation en garderie), the Montessori Country Schools (écoles privées) et Foray Properties (valeurs immobilières).

Sites web : www.foraygroup.com et www.centresforearlylearning.com

EduKids Child Learning Centres Inc.

Propriétaire : Herb Goldsmith

Quinze installations dans la région de Toronto (sept sous la bannière EduKids, neuf sous d'autres noms, y compris Children's Village)

Site web : www.edukids.ca

Oxford Learning Centres

PDG : R. N. Whitehead (entreprise de franchises située à London)

Sept installations détentrices d'un permis en Ontario. Beaucoup d'installations au Canada et aux États-Unis offrent d'autres programmes sous la bannière d'Oxford Learning.

Oxford Learning Centres est « un fournisseur de services éducatifs complémentaires », principalement des services de tutorat pour les enfants d'âge scolaire. En Ontario seulement, il compte plus de soixante programmes dans des endroits différents. L'entreprise a pris de l'expansion dernièrement pour offrir dorénavant un programme d'éducation préscolaire. Selon le site web, le programme « Little readers » (jeunes lecteurs) est un programme enrichi d'apprentissage et de tutorat offert en demi-journée à des enfants âgés de trois à six ans.

Site web : www.oxfordlearning.com



Peekaboo Child Care Centres Inc.

Propriétaires : Lee-Anne et Paul Arkell

Une entreprise de franchises familiale comptant vingt-quatre garderies dans le sud de l'Ontario.

Profits en 2008 : 8 596 223 dollars (selon la liste 2008 du Top 100 des femmes entrepreneures au Canada publiée dans le *Canadian Business Magazine*)

Peekaboo se spécialise dans les « services de garde que l'on peut voir »; les parents voient ce qui se passe à la garderie depuis leur travail grâce à des cybercaméras et la technologie de Dastech Systems Inc. Depuis quelque temps, Peekaboo acquiert des chaînes de garderies concurrentes. En 2009, l'entreprise a acheté les sept garderies de la chaîne Tiny Tim Development Centres.

Site web : www.peekabookid.com

Chaînes de trois à cinq installations uniquement en Ontario

All About Kids

Exploitants : All About Kids Inc. et AAK 2005 Inc.

Quatre installations dans la région de Toronto

Site web : www.allaboutkids.ca

Children's Creative Centres

Propriétaire exploitant : Julie Schaefer

Trois installations à Kitchener-Waterloo

Groupes d'âge : prématernelle à scolaire

Childventures Early Learning

Academy (anciennement Pathways Child Care and Academy)

Propriétaire : Dr Walter Heidary

Trois installations (Ancaster, Burlington, Richmond Hill), une école primaire et une colonie de vacances

Site web : www.childventures.ca

Hearts Child Care Centres

Propriétaire exploitant : Ralfie Gervasi

Trois installations, deux à Mississauga et une à Etobicoke

Groupes d'âge : poupon à maternelle

Site web : www.heartschildcare.com

Helping Hands Daycare

Propriétaire : Nancy Eickmeier

Cinq installations dans la région de Toronto

Site web : www.helpinghandsdaycare.ca

Hopedale Montessori Schools

Propriétaire : 1318291 Ontario Ltd.

Trois installations à Oakville et Burlington

Learning Jungle Schools

Propriétaire : Devhaus Corporation (PDG de Nesmith Chingcuanco)

Cinq installations dans la région de Toronto et trois dans les Philippines

L'entreprise administre également un site Internet www.parentrelief.com de jumelage parents/gardiennes d'enfants

Sites web : www.learningjungle.com et www.devhaus.com

Mindtech Montessori and Computer Schools

Trois installations à Markham

Site web : www.mindtechschools.com

Pluto Day Care Centres

Exploitant : 706785 Ontario Inc.

Cinq installations dans la région de Kitchener-Waterloo

Succursales canadiennes de chaînes internationales

Bright Horizons

PDG : David Lisse

Trois installations en Ontario : Markham, Meadowvale et la garderie

de la CIBC à Toronto (services de garde d'appoint)

Les garderies de Bright Horizons en Ontario font partie d'une chaîne états-unienne de quelque 700 garderies. Bright Horizons Family Solutions est également propriétaire d'écoles primaires, de services de garde scolaire, de services de garde d'appoint et de colonies de vacances. L'entreprise a été fondée dans les années 1980 par Roger Brown, un consultant en gestion chez Bain & Company.

En 2008, la compagnie a été achetée par Bain Capital, une firme d'investissements privés aux États-Unis. Bright Horizons se spécialise dans les garderies en milieu de travail et fait affaire aux États-Unis, en Irlande, au Royaume-Uni et à Puerto Rico. L'entreprise offre également un programme de formation en ligne et une université virtuelle.

Site web : www.brighthorizons.com

Voir aussi Mini-Skool plus loin.

Autres organisations dignes de mention

Edleun Inc., anciennement Educare Development LLC/Canadian Child Care Education Property Fund ou Canadian Educational Property Group (CEPG)

En 2008, la compagnie CEPG (aussi connue sous le nom d'Educare Development & Canadian Child Care Education Property Fund) établie à Plano au Texas a tenté de lancer une entreprise spécialisée dans la mise en valeur immobilière et la rétrocession de baux dans le secteur des garderies. CEPG/Educare était dirigé par Leslie Wulf, le principal instigateur de l'implantation d'ABC Learning/123 Busy Beavers au Canada.

À la fin de 2009, CEPG/Educare a accouché d'une nouvelle entreprise liée au conglomérat ABC/123. Edleun Inc.,



née de la fusion de CEPG/Educare et de San Anton Capital, une société établie à Montréal, s'est retrouvée avec Leslie Wulf comme PDG. Le but déclaré de la compagnie est d'établir des garderies dans tout le Canada. Edleun est la première entreprise de services de garde cotée en bourse (TSX Venture Exchange) au Canada.

Sites web : www.cepg.ca et www.edleun.com

Mini-Skool 'A Child's Place' Inc.

Neuf installations dans la grande région de Toronto

Mini-Skool est constitué à titre d'organisme sans but lucratif en Ontario. Elle fait partie d'une chaîne établie en Arizona et comptant plus de cent garderies et écoles privées qui s'affiche comme étant une des plus importantes chaînes de garderies en Amérique du Nord. Selon *Child Care Information Exchange*, elle se classe au septième rang des entreprises de services de garde les plus importantes en Amérique du Nord.

Mini-Skool « A Child's Place » a vu le jour à Winnipeg et s'est établi en Ontario en 1969. Au début des années 1980, les activités de l'entreprise en Ontario ont été acquises par Kindercare, une société étatsunienne. Accréditée avec le Syndicat des employées et employés de la fonction publique de l'Ontario, elle a vécu une grève pénible. Selon un article du *Toronto Star*, l'entreprise a été rapatriée au Canada lorsque les avocats torontois Ronald Starkman et Douglas McKay, travaillant auparavant pour Kindercare, l'ont acquise. Dans un profil d'entreprises dressé par la Banque Scotia en 2001, on peut lire que Mini-Skool « génère de bonnes rentrées de fonds et des profits intéressants ».

En 2007, la société est achetée par le groupe Audax en vertu d'une prise de contrôle par emprunt. Elle commence à acquérir de plus petites chaînes de garderies. La famille Mini-Skool (qui exploite des garderies et des écoles privées sous divers noms) était identifiée comme une filiale de la compagnie mère Audax. Une des bannières, Mini-Skool Early Learning Centers, est implantée dans plusieurs États américains. Dernièrement, la famille Mini-Skool a changé de nom. Elle s'appelle dorénavant Phoenix Children's Academy et outre ses intérêts dans les prématernelles, elle s'investit dans le marché des écoles primaires confessionnelles privées et des écoles Montessori.

Malgré son profil tout ce qu'il y a de plus commercial, son site web la décrit comme « un organisme sans but lucratif dont le siège social est à Mississauga en Ontario ».

Sites web : www.mini-skoolfamily.com et www.mini-skool.ca

Play and Learn Children's Centres

Propriétaire exploitant : Primary Prep Schools Inc.

Trois installations à Mississauga

À noter : dans le site web du gouvernement de l'Ontario (rubrique : délivrance des permis), on peut lire que l'exploitant de Play and Learn est Primary Prep Schools Inc. Une entreprise du New Jersey, Primary Prep Schools Inc., offre des programmes d'éducation préscolaire sous la bannière Play and Learn. Le site web de l'entreprise du New Jersey n'indique pas de lien entre la société du New Jersey et celle de l'Ontario, quoique Play and Learn (Ontario) s'affiche comme division de Primary Prep Schools Inc.

Sites web :

www.playandlearncentre.net,
www.lynnroseheights.net et
www.primaryprep.com

Wee Watch (Family child care franchise operation)

Wee Watch est en affaire depuis 1984; l'entreprise a lancé ses franchises en 1987. Elle exploite environ cinquante agences de services de garde en milieu familial réglementées en Ontario et quelques-unes en Colombie-Britannique. Elle est à la recherche d'une « franchise nationale majeure » pour lancer sa bannière au Royaume-Uni. Wee Watch est un des plus importants fournisseurs de services de garde au Canada.

Site web : www.weewatch.com

Notes bibliographiques

Cleveland, G. (2008). *If it don't make dollars, does that mean that it don't make sense? Commercial, nonprofit and municipal child care in the city of Toronto: A report to the Children's Services Division, City of Toronto*. Toronto: Children's Services Division.

Doherty, G., Friendly, M. et Forer, B. (2002). *Child Care By Default Or Design? (Exploration des différences entre les garderies à but lucratif et sans but lucratif au Canada en utilisant la base de données de Oui, ça me touche!)* Ontario : Childcare Resource and Research Unit.

Mars 2010
sepb 491